



Paris, le mardi 10 février 2026

Compte rendu du Comité de la SETF du 10 février 2026

Le Comité de la SETF s'est réuni ce matin afin d'examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour, relatifs à la situation financière, à l'activité des courses, à la réglementation et aux perspectives de la filière.

Intervention de M. Cyrille GIRAUDAT, Directeur général du GIE-PMU

Le Comité a accueilli **M. Cyrille GIRAUDAT**, récemment nommé Directeur général du GIE-PMU. Après un mois et demi suite à sa prise de fonction, il a partagé ses premiers constats et orientations. Son intervention a donné lieu ensuite à de nombreux échanges. Les membres du Comité ont exprimé leurs préoccupations et formulé leurs retours sur les perspectives du PMU.

Résultats 2025 et perspectives financières 2026

Le Comité a été informé de la **situation financière de la SETF** et de l'exécution budgétaire de l'exercice 2025. Celui-ci devrait se conclure par un **résultat légèrement excédentaire**, malgré une **baisse des enjeux plus marquée que prévue** et, par conséquent, des ressources. Cet atterrissage positif s'explique par la mise en place d'un **plan d'économies anticipé décidé par le Conseil d'administration en 2025**, ainsi que par l'intégration de produits exceptionnels.

Un nouveau **plan d'économies complémentaire se révèle nécessaire**, dans le cadre de la **mise en œuvre des recommandations du rapport de l'Inspection générale des finances (IGF)**.

En parallèle, le 7 février, les **Sociétés mères ont été reçues à Bercy et ont partagé avec l'Etat** l'étude des nouvelles perspectives 2026 du PMU. Sur cette base, la SETF a fait part de son **incapacité à construire un budget soutenable** et à **assurer l'ensemble des missions qui lui sont confiées**.

Dans ces conditions, **les échanges se poursuivent à la recherche d'une solution à l'échéance du 31 mars 2026**.

Présentation du programme du Meeting de Printemps 2026

Le Comité a validé les dispositions de calendrier et de règlement relatives au programme du Meeting de Printemps 2026 à Paris-Vincennes, Enghien et Caen.

À **Paris-Vincennes, 36 réunions** se tiendront du 20 mars au 29 juin 2026, pour un total de 295 courses, dont 21 épreuves supports d'événement. La réunion du **dimanche 21 juin** constituera le temps fort du meeting avec les **Finales de la compétition Étrier 3/4/5**. Le même jour se disputera le **Prix René Ballière**, dont les conditions ont été modifiées : cette

épreuve, anciennement Groupe I, devient un **Groupe II ouvert aux hongres**, disputé sur **2 700 mètres**.

Enghien accueillera **12 réunions** du 6 mars au 27 juin, totalisant 100 courses, dont six événements, avec comme point d'orgue le **Prix de l'Atlantique** (Groupe I) programmé le **samedi 18 avril**.

À **Caen**, **18 réunions** se dérouleront entre le 2 mars et le 22 juin, représentant 145 courses, dont quatre événements, avec en point culminant la réunion du **Prix des Ducs de Normandie**, le **samedi 9 mai**.

Modifications réglementaires et nominations

De **nouvelles dispositions réglementaires** visant à renforcer la **protection de la santé** et de **l'intégrité des jockeys et drivers** ont également été adoptées.

Désormais, tout pilote ayant subi une commotion cérébrale ne pourra reprendre la compétition qu'après avoir effectué une visite médicale auprès d'un médecin distinct du médecin de service des hippodromes et obtenu un certificat attestant de son aptitude physique à remonter en course. Cette visite médicale ne pourra intervenir qu'au minimum 72 heures après l'accident. Par ailleurs, concernant les **épreuves de qualification**, le comité a adopté la proposition du Conseil d'administration de demander **un droit de qualification de 60€** pour chaque poulain et pouliche qualifié.

M. **Thierry Besnard** a été élu membre de la **Commission de l'élevage**. M. **Vincent Collard** rejoint les **Commissions du Code et du Bien-être équin**. M. **Dominique Claude** rejoint également le Comité, en sa **condition de Président de la Fédération régionale des Courses Hippiques de Basse Normandie**.

Enfin, le **Bilan d'activité 2025 des courses au trot** ainsi que le **Bilan 2025 du contrôle des médicaments et du suivi de la lutte antidopage** ont été présentés : ils seront mis en ligne prochainement sur les sites de la SETF.